



---

**PROPOS LIMINAIRE**

**Conférence de presse**

**Mercredi 20 novembre 2024**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

Je vais revenir sur la résolution 2759 adoptée jeudi dernier à l'unanimité par les 15 membres du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette résolution renouvelle le mandat de la MINUSCA pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 novembre 2025.

Comme nous l'avons déjà souligné, ce mandat s'inscrit dans la continuité, en reprenant les principales dispositions de la résolution précédente (2709). Sa mise en œuvre continuera à être assurée par la MINUSCA en collaboration étroite et coordonnée avec le Gouvernement centrafricain, tant au niveau national que local.

Les tâches prioritaires de la MINUSCA restent les suivantes :

**La protection des civils**

Protéger les civils, c'est veiller à ce qu'ils soient plus facilement accessibles lorsqu'ils sont menacés. Cela signifie aussi faciliter leur accès aux services de base par la construction et la réparation des

infrastructures essentielles : routes, ponts, ferries et pistes d'atterrissage. Depuis 2022, plus de 2 000 kilomètres de routes ont été réhabilités.

### **L'appui à l'extension de l'autorité de l'État**

Il s'agit de toutes les activités de la Mission qui visent à garantir la présence effective de l'Etat sur l'ensemble du territoire centrafricain. Cela inclut le soutien au Gouvernement pour le déploiement des autorités régionales et locales ainsi que des fonctionnaires de Bangui vers leur lieu d'affectation. Depuis 2015, plus de 5 000 fonctionnaires ont pu rejoindre leur lieu d'affectation grâce aux moyens aériens et terrestres de la MINUSCA tout comme, plus récemment, sept nouveaux gouverneurs, 13 préfets et 85 sous-préfets.

Le soutien à l'extension de l'autorité de l'Etat passe également par la réhabilitation, la construction et l'équipement de bâtiments administratifs, tels que les préfectures, sous-préfectures et mairies, au total 325 depuis 2015.

L'appui au déploiement des forces nationales de sécurité sur le terrain est également l'une des activités menées par la MINUSCA en soutien à l'extension de l'autorité de l'Etat.

### **Les bons offices et l'appui à la mise en œuvre du cessez-le-feu et de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR)**

Ce sont toutes les initiatives de la MINUSCA en faveur d'une paix durable. Cette année a été marquée par l'organisation d'une conférence nationale de haut niveau pour une transhumance apaisée et prospère, laquelle a été répliquée dans les préfectures et sous-préfectures,

comme par exemple la semaine dernière à Alindao dans la préfecture de la Basse-Kotto et à Kabo et Sido, dans la préfecture de l'Ouham-Fafa.

Un autre domaine d'intervention est le soutien apporté par la MINUSCA aux Comités locaux de mise en œuvre préfectoraux de l'Accord de paix, les CMOP, pour, et c'est encore un exemple, des missions de terrain de médiation et de règlement de conflits.

### **La facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire**

Concrètement, cela signifie que la Force de la MINUSCA assure des escortes pour permettre aux acteurs humanitaires d'atteindre les populations dans le besoin.

Parmi les autres priorités assignées à la MINUSCA figure **le soutien aux autorités centrafricaines pour préparer et organiser des élections** locales, présidentielle et législatives, libres, régulières et pacifiques prévues en 2025 et 2026. C'est ici l'élément nouveau, l'appui a été élargi aux élections législatives et présidentielle.

Le Conseil de sécurité demande à la MINUSCA d'offrir ses bons offices afin d'encourager la participation de la société civile et d'apaiser les tensions durant la période électorale et de fournir un appui sur les plans opérationnel, logistique, technique et de la sécurité.

La MINUSCA s'est engagée à encourager l'enregistrement sur les listes électorales des femmes mais aussi des personnes déplacées avec l'objectif qu'au moins 50 % de femmes figurent sur le fichier final. Elle a développé un projet avec ONU-Femmes à cet effet.

Les autres tâches que le Conseil demande à la MINUSCA d'entreprendre, en concertation étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies, soit l'ensemble des fonds, agences et programmes des

Nations Unies présents en République centrafricaine concernent la promotion et la protection **des droits de l'homme**, le soutien à la stratégie nationale de **réforme du secteur de la sécurité**, l'appui à la mise en œuvre du programme de **désarmement, démobilisation et réintégration** des membres des groupes armés, et les actions en faveur de la **justice** nationale et internationale, de la **lutte contre l'impunité** et de l'**état de droit**.

Il est aussi intéressant de noter que, dans le propos introductif de la résolution 2759, le Conseil de sécurité condamne dans les termes les plus vifs les attaques, provocations et incitations à la haine et à la violence visant la MINUSCA et d'autres forces internationales par les groupes armés et d'autres acteurs ainsi que les campagnes de **désinformation**.

Vous le savez, la MINUSCA est la cible de d'attaques et de campagnes de désinformation depuis plusieurs années déjà, des attaques et des campagnes fondées sur des rumeurs et des faits totalement faux ou interprétés de manière fallacieuse, comme c'est le cas actuellement à Zemio et dans le Mbomou.

Nos collègues sur le terrain multiplient les rencontres avec les autorités locales, les leaders communautaires, les représentants de la société civile et la population. Ces échanges visent, d'une part, à les sensibiliser aux dangers que représentent les discours de haine et la désinformation, et, d'autre part, à rassurer nos interlocuteurs sur l'engagement de la Mission à poursuivre la mise en œuvre de son mandat de protection des civils, de soutien à l'autorité de l'Etat, au processus de paix et à la réconciliation à travers un dialogue continu avec toutes les parties prenantes.

+++

Aujourd'hui 20 novembre, le monde célèbre l'enfance. Le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959.

Cette journée a été précédée par la Journée mondiale pour la prévention et la guérison de l'exploitation, des atteintes et des violences sexuelles visant les enfants qui a été observée le 18 novembre.

La résolution 2759, qui vient d'être adoptée, contient de nombreuses références aux enfants et à la nécessité que leurs droits soient protégés et que cessent les violations et exactions commises à leur encontre.

++++

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant aborder la session des questions et réponses.

Le porte-parole de la Force, le Lieutenant-Colonel Bertrand Dakissaga, et le Commissaire Serge Ntolo Minko de UNPOL sont à mes côtés pour répondre à vos questions.

+++

Avant de donner la parole à XX pour le résumé en sango, je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre groupe WhatsApp.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.